

COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 28 NOVEMBRE 2014

._*._*._*._*._*._*._*._*._*

PRESENTS : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Véronique DALLEAU, Nicole BOILEAU, Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Manuela CHARTIER, Sylvie BRETON, Colette ROUSSEAU, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THENAULT, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Marc BRYNHOLE, Thierry MONTALIEU

POUVOIRS : Monsieur René MARMISSOLLE à Monsieur Dominique THENAULT, Monsieur Dominique DESSAGNES à Monsieur Thierry MONTALIEU, Madame Chloé BORYSKO à Monsieur Vincent CALVO.

Secrétaire de Séance : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 septembre 2014 : **22 voix pour et 7 abstentions** (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES).

1- ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Désignation d'un représentant pour l'association de Soins à domicile Nord Sologne

Vote : 22 voix pour et 7 abstentions (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) pour désigner Madame Isabelle FIDALGO comme représentant auprès du Conseil d'administration de l'association « Soins à domicile Nord Sologne ».

1.2 Convention avec la Préfecture pour la mise sous pli de la propagande électorale des élections des conseillers départementaux de mars 2015

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer de la convention technique et financière pour la mise sous pli de la propagande électorale des élections des conseillers départementaux de mars 2015.

1.3 Désignation d'un nouveau membre à la commission d'accessibilité aux personnes handicapées (CAPH)

Vote favorable à l'unanimité pour désigner un membre supplémentaire : l'association Fertésienne les « P'tits Bouts », sis 290 route de Chaumont 45240 La Ferté Saint Aubin, œuvrant pour les enfants polyhandicapés, à la commission d'accessibilité aux personnes handicapées (CAPH).

1.4 Changement de siège social du syndicat du Cosson

Vote favorable à l'unanimité pour changer le siège social du syndicat intercommunal du bassin du Cosson, qui serait désormais fixé à Marcilly-en-Villette.

1.5 Présentation du rapport d'activité 2013 de la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2013 de la Communauté de communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

2- FINANCES – MARCHES

2.1 Avenant au marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de construction du restaurant scolaire

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil, dont le titulaire est la société ALPHA ARCHITECTURE.

2.2 Avenant au marché de travaux relatif à la réfection de la rue du Four Banal

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer les avenants n°1 et 2 au marché de travaux relatif à la réfection de la rue du Four Banal à la Ferté Saint-Aubin.

2.3 Demande de subvention à la DRAC pour le financement de matériels informatiques et d'un logiciel à la bibliothèque

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC au titre du concours particulier des bibliothèques.

2.4 Vote d'une subvention à l'UCPS

Vote favorable à l'unanimité pour accorder une subvention de fonctionnement à l'UCPS à hauteur de 2 000 €, sur le budget 2014 de la ville.

2.5 Avenants à plusieurs contrats de prêts du Crédit Agricole

Vote favorable à l'unanimité pour accepter les termes des deux avenants concernant plusieurs emprunts et autoriser Madame le Maire ou son représentant à les signer.

3- DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME

3.1 Cession par la ville à M. BASCHOUX et Mme MURE de la maison située 7 rue des Déportés et issue du leg de Mme Raymonde Garreau

Vote favorable à l'unanimité pour céder la parcelle bâtie cadastrée BK 70 à M. BASCHOUX et Mme MURE au prix de 150 000 euros, conformément à l'avis du Domaine. La ville prendra à sa charge les frais de notaire, soit un montant estimé à 11 400 €.

3.2 Déclassement du Domaine Public d'une partie de la parcelle BC 345 - complexe sportif Henri Fauquet

Vote favorable à l'unanimité pour prendre acte de la désaffectation de la partie de la parcelle BC 345 du domaine public et de déclasser cette partie du bien du domaine public communal.

3.3 Vente par la commune d'une partie de la parcelle BC 345 (complexe sportif Henri Fauquet) à M. et Mme REAU

Vote favorable à l'unanimité pour céder environ 100 m² issus de la parcelle cadastrée BC 345p à M. et Mme REAU. Les frais liés à cette vente (clôture, géomètre et notaire) seront pris en charge par l'acquéreur.

3.4 Classement dans le domaine public communal de voiries appartenant à la ville

Vote favorable à l'unanimité pour prononcer le classement dans le domaine public les voies, réseaux et espaces communs (rue de l'Orée du Bois BC 141 et rue Emile Petit BM 275 et 277).

4 – SERVICE CULTUREL

4.1 Convention d'objectifs et de moyens avec l'ARCC et l'agence CICLIC pour l'exploitation du Cinémobile

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'ARCC et l'agence CICLIC pour l'exploitation du Cinémobile à compter du 1^{er} janvier 2015.

5 – RESSOURCES HUMAINES

5.1 Convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret à compter du 1^{er} janvier 2015

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer avec le CDG 45, la convention de mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI).

5.2 Tableau des effectifs des emplois permanents

Vote favorable à l'unanimité pour modifier le tableau des effectifs en créant un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à la Direction des Ressources Humaines, un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet de 6h30/semaine à la Direction de l'Education et autoriser Madame le Maire à recruter des contractuels pour vacance temporaire d'emploi.

5.3 Accroissement temporaire d'activité – Direction des Affaires culturelles- service bibliothèque

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à recruter un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité à la Direction des Affaires culturelles – service bibliothèque.

5.4 Convention de mise à disposition, d'un éducateur principal de jeunes enfants de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin auprès de la Direction de l'Education de la ville

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition d'un Educateur Principal de Jeunes Enfants à hauteur de 7h/ semaine, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2015.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Question écrite de Monsieur Froment en date du 30 octobre 2014, et réponse apportée par Mme le Maire.

La Ferté St-Aubin, le 1^{er} décembre 2014

Le Maire,
Constance de Pélichy

